

Se déplacer dans le Tarn un enjeu de l'Agenda 21

Le Conseil général se mobilise pour le développement durable avec un programme

d'actions inscrit dans son

Agenda 21 signé en 2007.



Des objectifs stratégiques :

- mieux se déplacer sur les territoires en favorisant les transports en commun, le covoiturage et les modes de déplacement doux ;



Des réponses au développement durable :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie : en limitant les déplacements individuels de personnes et les transports de matériaux, en améliorant l'efficience énergétique dans la fabrication des enrobés ;



- économiser des ressources naturelles non renouvelables : en réemployant et recyclant des matériaux de construction routière ;



- préserver la biodiversité en respectant la fonctionnalité des milieux naturels impactés par les routes : maintien en continuité de couloirs écologiques pour le déplacement de la faune, recours limité au désherbage chimique.

www.tarn.fr



Entretien et rénovation du patrimoine routier départemental.

La rénovation des chaussées

- retraitement en place à l'émulation

- sion de bitume, procéde plus économie en granulats et en bitume que les revêtements enrobés à chaud.



- utilisation d'enrobés tièdes, chauffés à 130°C au lieu de 150°C générant un gain éner-

- gétique important.

 - emploi d'enrobés incorporant des matériaux recyclés issus de la déconstruction routière.

dependances vertes

- ## *Exemples :*

 - *reboisement des talus routiers (16 400 ha)*

sujets plan

- non débroussaillage du haut des talus routiers.
 - éviter l'emploi d'herbicides.

- ## *- expérimentation de pratique*

Résumé 3

- pose de

- de panneaux de signalisation verticale (800 panneaux équipés).*

les équipements routiers

 - emploi de matériaux durables

dans les équipements de
lisation ou dans les ouv

- d'art**

*Exemple : panneaux haute performance,
garde-corps acier galvanisé peint...*

Un réseau départemental de transports collectifs - bus *Des itinéraires cyclables pour une pratique du vélo confortable*

d'un point à l'autre...

CONSEIL
GÉNÉRAL
DU TARN

principaux axes de circulation A68, N88 et N112, N126.



Le Tarn à vélo

500 km de **circuits cyclables**
soit 21 boucles balisées
sur les routes départementales
et communales à faible fréquentation.

- 438 km de **véloroutes**, sur 4 itinéraires à caractère touristique sur des voies peu circulées ;
 - 22 km de **surlargeurs cyclables** réalisés pour sécuriser les cyclistes sur les voies de liaison circulées.

